

**ARRETE N°2012-112
PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS
ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS AU COLLEGE A
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

SCRUTIN DES 5 ET 6 JUIN 2012

---ooOoo---

L'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE DE L'UNIVERSITE PARIS 8

Vu les articles L.719-1 et L.719-2 du code de l'éducation ;

Vu le décret n°85-59 du 18 janvier 1985 modifié, fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ainsi que les modalités de recours contre les élections ;

Vu l'arrêté n°2012-085 portant convocation des électeurs ;

Vu l'arrêté du recteur de l'académie de Créteil, en date du 25 avril 2012 fixant la composition de la commission de contrôle des opérations électorales pour l'année universitaire 2011-2012 ;

Vu les délibérations statutaires en date du 4 avril 2008 et du 4 mai 2012 ;

Vu les statuts de l'université Paris 8 ;

A R R E T E

ARTICLE 1

Résultats pour le collège A du conseil d'administration :

Nombre d'électeurs inscrits	262	Nombre de sièges à pourvoir	7
Nombre d'émargements	194	Quotient électoral	26,85
Nombre de bulletins nuls	6		
Nombre de suffrages valablement exprimés	188		

- Ont obtenu :

Listes	Nombre de voix obtenues	Total des sièges obtenus par liste
Ensemble, transformer P8 et défendre l'Université	121	6
Paris8 Version originale et Revivre Paris 8	43	1
Expérimenter Paris8	24	0

Sont proclamés élus :

Pour la liste Ensemble, transformer Paris8 et défendre l'Université :

- Sophie WAUQUIER
- Isabelle MOINDROT
- Denis BERTRAND
- Dirk BAUGARD
- Edith SALES-WUILLEMIN
- Claude DARGENT

Pour la liste Paris8 Version originale et Revivre Paris 8 :

- Jean-Jacques BOURDIN

ARTICLE 2

Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 6 juin 2012
L'administrateur provisoire de l'université Paris 8,

Pascal BINCZAK

